N° 114 ■ MAI 2020



## LE MOT DU MAIRE



Le printemps est bien là, mais ce mois de mai n'a pas la même saveur que les années passées. L'heure n'est pas aux réjouissances habituelles, mais plutôt à la gravité et à la lutte collective contre cette pandémie qui nous frappe.

Certes, le confinement strict, qui nous a été imposé depuis six semaines, s'est achevé le lundi 11 mai. Pour autant, cette nouvelle page qui s'ouvre ne signifie nullement un retour à notre vie d'avant, bien au contraire. Nous allons devoir apprendre à vivre et travailler en coexistant avec un virus qui n'a pas disparu et qui peut toucher n'importe lequel d'entre **nous**. Il est donc essentiel que nous respections strictement les consignes de prévention et de protection aui nous sont données.

Cette crise sanitaire a révélé indéniablement, la force du collectif. Je dois souligner l'engagement de mes élus et celui des Services de la Ville qui fut un véritable atout et une ressource essentielle. L'investissement sans faille des agents municipaux, attachés à leur mission de service public, nous a permis de surmonter tous les obstacles quotidiens pour répondre aux besoins des habitants.

Pour ma part, ma première responsabilité sera de garantir que les mesures de protection soient assurées pour tous, et notamment pour les enfants et les élèves qui ont repris le chemin des écoles et des structures de garde.

Ma seconde responsabilité a résidé dans le fait que chacun d'entre-vous puisse disposer de masques : ce qui fut effectif lors Cette pandémie nous a déjà démontré que de la distribution organisée avant la fin du confinement.

Ma troisième responsabilité est d'être aux côtés des Londais qui sont le plus touchés par ce confinement. Avec la Communauté de Communes « Méditerranée Porte des Maures », l'appui de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Var, de la Chambre d'Agriculture, ainsi qu'avec l'aide inestimable de la Région, nous avons pris de nombreuses décisions pour venir en aide à nos entreprises.

La survie de notre économie locale. principalement orientée vers le tourisme est capitale. La saison s'annonce compliquée mais en ma qualité de Président du Comité Régional du Tourisme, je suis ce dossier avec la plus grande attention. Je compte bien défendre

les acteurs économiques du tourisme avec la plus grande vigueur en portant les solutions les plus adéquates auprès des instances nationales. Désormais, l'important est que, le 2 juin, notre département, le Var, reste « en vert », pour que le tourisme puisse redémarrer au plus vite!

nous savons nous adapter, que nous pouvons **trouver des solutions** là où cela nous paraissait hier encore difficile voire impossible.

#### Les défis sont immenses.

À la Londe, nous les relèverons, un à un,

Je demeure, avec mes élus, plus que jamais mobilisé à vos côtés!

> Votre Maire. François de Canson.



# ()SSIHP

## DÉCONFINEMENT, MODE D'EMPLOI

Dans les 17 services municipaux, du port au CCAS en passant par le Centre Technique, différentes solutions ont été trouvées par le biais de modifications de l'organisation du travail ou des locaux. La Ville s'est assurée de disposer d'équipements de protection pour ses employés (gel hydroalcoolique, masques, visières ainsi que la pose de plexiglas dans tous les services accueillant du public) ou encore d'appliquer des mesures draconiennes de nettoyage. Par ailleurs, le « Conseiller Prévention » de la commune a préparé plusieurs fiches sanitaires à destination des services pour s'assurer que les bonnes pratiques (utilisation des masques, lavage des mains, utilisation des véhicules, réception du public...) soient expliquées et appliquées par tous les agents. « Notre objectif, c'est la reprise des services publics rapide, indispensable pour soutenir la dynamique économique locale. Mais cela doit se faire dans le plus grand respect des règles sanitaires », insiste François de Canson. « Plus que jamais, les employés communaux et intercommunaux vont être des acteurs, non seulement de leur sécurité, mais aussi de celle des Londaises et des Londais!»

#### RÉOUVERTURE DES SERVICES DE LA VILLE PRATIQUE DU SPORT **ET MPM AUX HORAIRES HABITUELS**

Du lundi au vendredi de 8h à 12h30 et de 13h30 à 17h. Permanence d'accueil le samedi et salles de sport restent fermés. matin de 9h à 11h30.

Attention, limitez vos déplacements et ne venez qu'en cas de nécessité en Mairie. Pour plus d'infos n'hésitez pas à appeler le 04 94 01 55 00.

#### **ÉCOLES & CRÈCHES**

Réouverture des crèches, du Relais Assistantes Maternelles, des écoles maternelles et élémentaires, ainsi que de l'accueil périscolaire, de l'accueil du mercredi, de la restauration et des transports scolaires.

#### **ESPACE-JEUNES**

Réouverture de l'accueil des ados à l'Espace Jeunes se fera à compter du mercredi 20 mai, avec port du masque obligatoire pour les ieunes.

- Bureau Information Jeunesse : réouverture de l'accueil physique depuis le 11 mai
- CMJ : réouverture des séances de travail des jeunes du CMJ avec adaptation des modalités d'accueil

#### REPRISE DU MARCHÉ

Le dimanche 17 mai.

#### **RÉOUVERTURE DES PARCS ET JARDINS**

(mais pas des aires de jeux pour enfant)

Le Tennis Club a rouvert mais seules sont autorisées les parties en simple. Les gymnases

#### **SALLES MUNICIPALES**

Les salles municipales restent fermées jusqu'à nouvel ordre.

#### **CCAS**

Ouverture de l'accueil au public aux horaires habituels. Les missions essentielles du service se poursuivent normalement.

#### **CULTURE**

- · L'ensemble des évènements culturels et sportifs organisés par la Ville ou ses associations est annulé et ce jusqu'au 13 juillet.
- · La Galerie Horace-Vernet rouvrira à partir du vendredi 15 mai.

#### TRI SÉLECTIF ET COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES EN ORDRE DE MARCHE

Alors que la collecte des ordures ménagères a été assuré normalement pendant tout le confinement, d'autres services avaient dû être placés en mode « confinement » pendant quelques semaines. Désormais, le service de collecte des déchets verts, cartons et verres en bacs est rétabli dans ses conditions d'exécution habituelle, tout comme le service de collecte des colonnes de tri sélectif. Le service de collecte des encombrants et des végétaux, sur rendez-vous, en porte à porte est de nouveau opérationnel.

#### **DÉCONFINEMENT : LE PLAN DU GOUVERNEMENT**

	À partir du 11 mai 2020	Les conditions / Les conséquences
Crèches	Réouverture	10 enfants maximum par groupe. Enfants des personnels soignants prioritaires
Écoles maternelles & primaires, collèges	Réouverture partielle et progressive, sur la base du volontariat des parents	<ul> <li>15 élèves par classe maximum.</li> <li>12 mai : réouverture des écoles</li> <li>18 mai : 6° et 5°.</li> <li>Masques obligatoires dans les collèges.</li> </ul>
Lycées	Pas de réouverture pour l'instant	Une décision sera prise fin mai.
Enseignement supérieur	Pas de réouverture	Les universités ne rouvriront qu'après l'été.
Entreprises	Réouverture autorisée	Mesures de distanciations sociales à respecter. Télétravail à maintenir au moins 3 semaines après le 11 mai.
Bars, cafés et restaurants	Réouverture non autorisée	Une éventuelle réouverture le 2 juin sera annoncée fin mai.
Commerces, marchés	Réouverture autorisée (sauf grands centres commerciaux)	Mesures de distanciations sociales à respecter. Les marchés pourront rouvrir sauf si opposition du maire.
Chômage partiel	Mesures actuelles maintenues jusqu'au 1er juin.	
Transports en commun	RATP: 70% du trafic assuré. 1 sièges sur 2 condamné	Port du masque oblligatoire dans les bus, bus scolaires, métros, taxis et VTC.
Déplacements	Interdits au-delà de 100km à partir du domicile	Sauf si motif professionnel ou familial impérieux
Sport	Interdit dans les lieux collectifs	Mesures de distanciations sociales à respecter. Sports professionnels : pas de reprise de la saison 2019-2020
Cinémas, grandes salles de spectacles et grands musées	Réouverture non autorisée	Tous les grands rassemblements > à 5000 personnes interdits jusqu'en septembre
Médiathèques & petits musées	Réouverture autorisée	
Cultes	Pas de cérémonie religieuse avant le 2 juin.	
Mariages, anniversaires, réunions de famille	Limités	Tous les rassemblements de plus de 10 personnes restent interdits
Tests	700 000 tests virologiques par semaine	Les personnes <b>testées positives</b> devront se <b>confiner</b> (chez elles ou à l'hôtel), <b>leur entourage sera testé et isolé</b> .
Masques	20 millions de masques grand public disponibles en pharmacie, dans les mairies, les supermarchés ou chez les buralistes	
Le suivi dans les départements	Une carte des départements sera publiée quotidiennement par la direction	

les départements

générale de la Santé

## LA DISTRIBUTION EN QUELQUES CHIFFRES



16 000 MASQUES DISTRIBUÉS



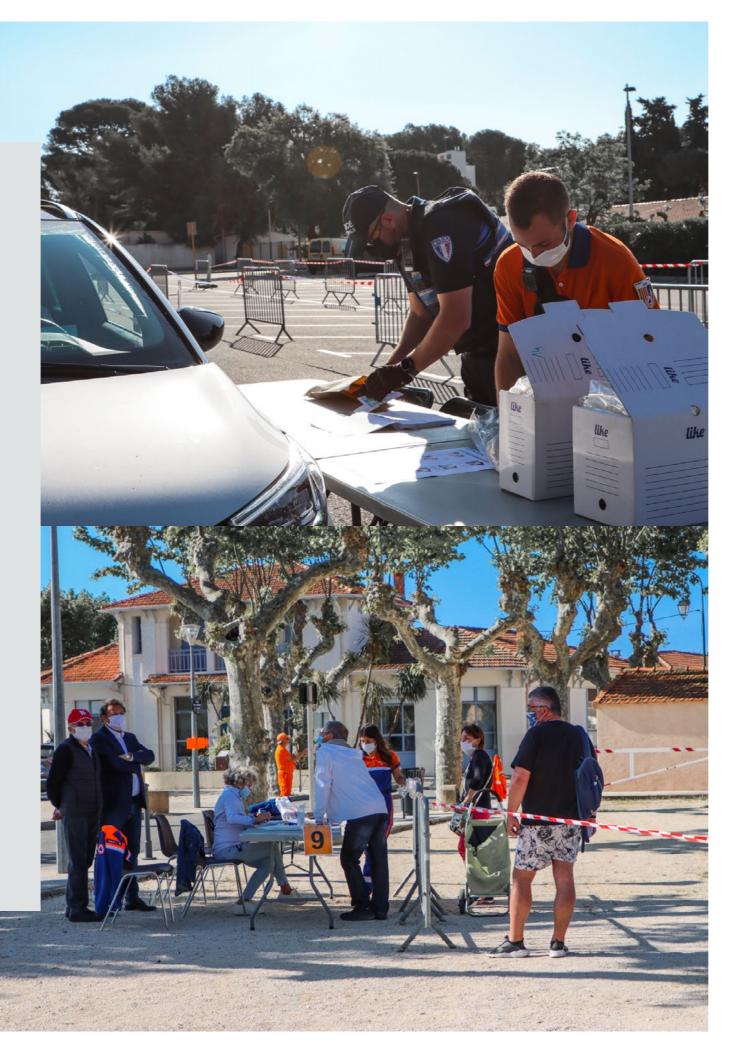
2 MASQUES PAR LONDAIS



4 POINTS DE DISTRIBUTION



50 AGENTS MUNICIPAUX & BÉNÉVOLES MOBILISÉS



#### DISTRIBUTION DES MASQUES GRAND PUBLIC : LA VILLE PARÉE POUR LE DÉCONFINEMENT

Pour réussir la première phase du déconfinement du 11 mai, la Ville s'est appliquée à mettre toute les chances de son côté et permettre à la population d'être fin prête. Ainsi en deux jours et demi, début mai, ce sont plus de 16000 masques grand public en tissu qui ont été offerts par la commune aux Londais. Une belle organisation rendue possible grâce à la mobilisation des bénévoles du Comité Communal Feux de Forêts et de la Protection Civile du Var ainsi qu'aux agents communaux.

#### **DEUX MASQUES PAR PERSONNE**

Chaque habitant (adultes et enfants de plus de dix ans) a ainsi pu bénéficier de deux masques par personne, lavables 5 fois, que les Londaises et les Londais sont venus en masse retirer devant leurs bureaux de vote habituels. A noter que des masques ont également été donnés aux commerçants locaux et aux personnes prises en charge par le CCAS dans le cadre du maintien à domicile. Une affichette pratique, expliquant comment les porter et les laver, a également été mise à disposition, via les réseaux sociaux de la Ville et son site internet ①.

#### **COMMENT BIEN UTILISER UN MASQUE EN TISSU**



Avant de mettre le masque, lavez-vous les mains avec du savon



e nez et le menton



Le masque doit être changé toutes les 4 heures.



Lavez le masque en machine ou à la main avec de la lessive ou du savon à 60°C et pendant au moins 30 minutes.



Prenez le masque par les élastiques et passez-les



vous ne devez plus



Pour l'enlever, prenez-le par les élastiques et placez-le dans un sac plastique en attendant de la layer



Le masque doit sécher complètement en sèche-linge ou à l'air libre et être suivi d'un repassage.

#### UN RETOUR DANS NOS ÉCOLES EN DOUCEUR

le retour des enfants dans les écoles s'est déroulé sur la base du volontariat.

« Conformément aux décisions gouvernementales, nos écoles maternelles et élémentaires ont accueilli les enfants dès le mardi 12 mai. le lundi 11 étant consacré à la pré-rentrée des enseignants » explique François de Canson, Maire de La Londe.

Avec un prévisionnel de 50 % des effectifs présents, ce retour en classe a été entouré de toutes les mesures sanitaires et de protection.

Après avoir effectué un **nettoyage minutieux** des écoles avant le 11 mai, la Ville a mis en place des dispositions particulières pour que les locaux soient désinfectés tous les soirs, tandis que les sanitaires le sont, eux, tout au long de la journée. « Pour accompagner les

Prévu dans le plan national de déconfinement, équipes pédagogiques dans la prise en charge des enfants, nous avons également détaché des agents municipaux du Service Animation pour le lavage des mains lors de l'arrivée des enfants ainsi que les animateurs du Service Sports&Loisirs qui proposent des activités physiques en extérieur, pour les enfants en sur-nombre dans les classes ».

> Enfin, concernant le respect de la distanciation physique dans les salles, l'accueil périscolaire (qui a repris matin, midi et soir tout comme celui du mercredi) ou les restaurants scolaires, la Ville a pris des mesures d'espacement des enfants dans les locaux et de gestion des flux d'entrées et de sorties.

> N.B. : les enseignants disposent de gel hydroalcoolique, de sprays désinfectants et de thermomètres ainsi que de masques et visières pour le personnel.











## UNE NOUVELLE ORGANISATION

« Les repas ne sont plus pris en self-service mais sont servis directement à table. Ces mesures nous ont obligé à repenser notre organisation habituelle, mais nous avons su trouver des solutions simples et pratiques pour accueillir enseignants, enfants et personnels des écoles dans les plus grandes conditions de sécurité ! » précise Nicole Schatzkine, première adjointe en charge des Affaires Scolaires.





## **MPM & LA RÉGION EN SOUTIEN**

Protéger la population, sauvegarder le tissu économique mis en sommeil par le confinement et permettre aux acteurs du tourisme de redémarrer au plus vite, telles sont les actions menées par la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur. La Ville de La Londe et l'intercommunalité « Méditerranée Porte des Maures » sont pleinement engagées dans cette démarche.



## UNE CENTRALE D'ACHAT RÉGIONALE POUR LES ENTREPRISES

En plus de cette première livraison, la Région a souhaité venir en aide à l'approvisionnement des entreprises qui peu à peu reprennent le travail. Les entreprises, les associations, les acteurs de l'économie sociale et solidaire peuvent ainsi commander et se faire livrer des masques via la *plateforme en ligne* (achat minimum de 10 000 masques). Les PME/PMI ne sont pas oubliées, avec la solution mise en place par CDiscount, en partenariat avec les Chambres de Commerce et de l'Industrie, les Chambres des Métiers et de l'Artisanat. la Direction générale des entreprises au Ministère de l'Économie et des Finances et la Direction générale des infrastructures, des transports et de la mer, au Secrétariat d'État chargé des transports. Pour les petites entreprises, la commande peut être passée à compter de 50 masques seulement sur *Cdiscount.com* **①** 

#### TOURISME : LA RÉGION LANCE UN CHÉQUIER VACANCES POUR ENCOURAGER LA REPRISE

À l'initiative de la Région, en partenariat avec les Départements, un chéquier vacances « au secours du tourisme » de 500 euros a été lancé fin avril. « Ce chéquier, à utiliser en région Sud exclusivement, au sein du réseau des professionnels inscrits au réseau de l'Agence Nationale des Chèques Vacances, partenaire de l'opération, va participer à la relance de la consommation » estime François de Canson, Président du Comité Régional du Tourisme. Il pourra être utilisé pour des prestations d'hébergement, de restauration et de loisirs en région, entre la date de réouverture de ces établissements et la fin de l'année 2020. « // sera attribué aux salariés du secteur privé. domiciliés dans la région, bénéficiant d'un quotient familial ne dépassant pas 700€ et ayant travaillé au contact direct du public durant la période de confinement ». À ces bénéficiaires s'ajouteront des publics en situation de fragilité économique, sélectionnés par les Départements.



#### AIDES DE LA RÉGION POUR LES ENTREPRISES. COMMENT LES SOLLICITER?

La Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur a mis en place de nombreuses solutions pour venir en aide aux entreprises. Elle a ciblé 9 outils pratiques pour cela, dégageant un total de 70M€ pour toutes les entreprises, dans tous les secteurs :

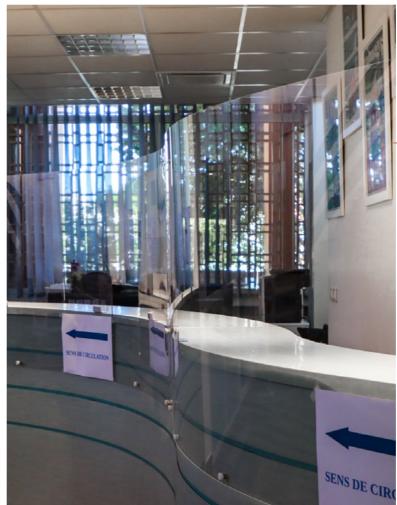
- par la Région Sud à hauteur de **35M€**, permet le déclenchement rapide et automatique monter de 2 000 à 5 000€. Si cela n'est pas encore fait, vous pouvez solliciter ce dispositif « Fonds de Solidarité pour les entreprises » via le *site de la Région* 1.
- dégagés pour Covid Résistance, créé par la Région Sud et la Banque des Territoires et piloté par Initiative Provence-Alpes-Côte d'Azur. Ce fonds permet de proposer des prêts pour les entreprises et les associations de - de 20 salariés, compris entre 3 000 € et 10 000 €, sans garantie personnelle, à taux 0 et avec un différé d'amortissement de 18 mois. Plus d'informations sur le *site web* 1.
- 3 5M€ de prêts rebond ont été mis en place. avec la Banque publique d'investissement, pour des besoins supplémentaires. Des **prêts à** taux zéro de 10 000 € à 300 000 € pour toutes les entreprises de plus d'un an d'existence, tout secteur d'activité (sauf l'agricultulture). La dotation de 5M€ par la Région a un effet levier estimé à 18 millions d'euros. ► Vous pouvez déposer vos dossiers auprès de BPIFrance en Région sur leur site 1
- 4 Une solution de garantie bancaire a aussi été mise en place. À hauteur de 10M€ et portant jusqu'à 80 % pour les entreprises éligibles au fonds et impactées par la pandémie du COVID 19, elle a pour but de sécuriser au mieux l'accès aux financements bancaires pour les entreprises de la région.

- ► Vous pouvez déposer vos dossiers auprès de BPIFrance en Région sur leur site 1
- 5-5MۈtraversRégionSuddéfensif,unesomme permettant la création d'une subvention ou d'une avance remboursable pour accompagner les entreprises rencontrant des 1 - Le Fonds National de Solidarité, abondé difficultés conjoncturelles ou exceptionnelles mais souhaitant investir massivement pour ancrer leur activité et rebondir. d'une aide de 1 500€ pouvant, sur dossier ▶ Dossier à déposer sur le portail subvention de la Région 🛈
- 6 2M€ ont été ciblés pour des dispositifs d'accompagnement dédiés à la gestion de l'urgence. L'opération « Mon projet 2 - 37 M€ minimum pour le fonds ont été d'entreprise » et les accompagnements artisanat/commerce et économie sociale et solidaire sont réorientés ainsi pour les mois à venir sur la gestion de l'urgence.
  - 7 4M€ de prêts à taux zéro dédiés aux agriculteurs ont été lancés. Et 1M€ de subventions directes aux exploitations pour compenser les pertes en chiffre d'affaires sont disponibles.
  - 8 Des mesures de report des échéances de remboursement des prêts et des avances remboursables sont déclenchées. Pour les financements obtenus dans le cadre du FIER. le report est de douze mois, pour les outils opérés en direct par la Région et jusqu'à six mois, reconductible une fois, pour ceux opérés par les partenaires.
  - 9 Enfin, la Région a décidé la non-application temporaire des pénalités de retard dans les marchés publics.

Pour en savoir plus, le Portail Entreprises de la Région est à votre écoute. Des conseillers sont à votre service pour vous guider afin de bénéficier de ces mesures exceptionnelles au **0805 805 145** (appel et services gratuits), du lundi au vendredi ou sur *internet* 1.



## LE POINT SUR LES TRAVAUX



## EN PRÉVISION DU DÉCONFINEMENT

Avant le 11 mai, les Services Techniques ont procédé à la mise en place de nombreuses dispositions nécessaires à la reprise d'activité en Mairie, dans les écoles et dans certains bâtiments communaux : des marquages au sol, afin de mieux organiser les flux d'usagers, ainsi que des parois en plexiglas dans les services accueillant du public ont partout été posés.

## LANCEMENT DU CHANTIER RUE MERMOZ

Les travaux ont débuté mi-mai. Le trottoir existant va être élargi en prévision d'une future liaison piétonne entre le cimetière et le magasin Intermarché. La réfection du revêtement de chaussée est également prévue dans son intégralité. Ce chantier devrait durer environ trois semaines.



## **ACTUALITÉS**

#### LES DÉCHÈTERIES COMMUNAUTAIRES OUVERTES

Afin de répondre aux besoins des usagers du territoire de la Communauté de communes « Méditerranée Porte des Maures » et dans le respect des mesures sanitaires, l'organisation du service de collecte des déchets est peu à peu rétablie. Depuis le lundi 20 avril dernier, les quatre déchèteries de Manjastre, Cuers, Collobrières et La Pabourette, déjà rouvertes aux entreprises, ont été rendues accessibles aux apports en déchets verts et encombrants des particuliers. Pour les Londais, le site de La Pabourette est ouvert du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h à 17h. Pour que ces apports se fassent dans la plus grande sécurité sanitaire, merci de respecter les consignes données par les agents ainsi que les gestes barrières et les règles de distanciation physique.

#### LE TRI SÉLECTIF ET LA COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES EN ORDRE DE MARCHE

Alors que la collecte des ordures ménagères a été assuré normalement pendant tout le confinement, d'autres services avaient dû être placés en mode « confinement » pendant quelques semaines. Désormais, le service de collecte des déchets verts, cartons et verres en bacs est rétabli dans ses conditions d'exécution habituelle, tout comme le service de collecte des colonnes de tri sélectif. Le service de collecte des encombrants et des végétaux, sur rendezvous, en porte à porte est de nouveau opérationnel.

#### LA CARTE INTERACTIVE DES COMMERCES OUVERTS

La CCI du Var a mis en place une carte interactive des commerces et des établissements de vente directe agricole du Var à retrouver sur leur <u>site internet</u> 1. Les commerçants et exploitants agricoles londais ouverts sont invités à s'y signaler. De leur côté, grâce à cet outil, les clients peuvent retrouver facilement les magasins, les exploitations agricoles et piscicoles, qui restent ouverts.

#### CÉRÉMONIES DU 26 AVRIL ET DU 8 MAI





#### L'INSTA DU MOIS

Chaque mois, vous pouvez tenter d'apparaître dans notre rubrique photo du Mag'. Pour participer, rien de plus simple : postez vos photos prises à La Londe sur votre compte Instagram public avec le hashtag #lalondelesmaures. Nous serons ravis de partager à travers vos clichés la richesse de nos paysages londais.

Pour cette première édition, on remercie <u>@abra\_ca\_d\_abra</u> pour avoir immortaliser cet instant nature au cœur de nos vignes.



N'hésitez pas à nous suivre sur Instagram @villedelalondelesmaures pour encore plus de photos!



@abra\_ca\_d\_abra

#### **INFOS C.C.A.S**

Toutes les activités à destination des seniors dans le cadre du Pass'Sports seniors (marches, gym, atelier équilibre, aquagym...) ainsi que les inscriptions sont suspendues jusqu'à nouvel ordre. De même pour les activités ou sorties programmées en mai et en juin par le CCAS (ateliers du sommeil des 4 et 11 mai, journée festive au Domaine du Billardier du 15 mai, tournoi de pétanque inter-générationnel du 27 mai, repas champêtre du 25 juin).

▶ Veuillez également noter que pour profiter des services de portage des repas, aide à domicile, accompagnement-transport, télé-alarme, suivi des dossiers par l'Assistante Sociale), les démarches se font uniquement sur rendez-vous ou en privilégiant les appels téléphoniques au **04 94 01 55 39**.

#### **PÔLE EMPLOI À VOTRE SERVICE**

Face à la crise sanitaire du Covid-19, Pôle Emploi met à votre disposition une Foire Aux Questions complétée et actualisée régulièrement. De quoi trouver de nombreuses réponses pratiques et utiles aux questions des demandeurs d'emploi et des entreprises. A retrouver *ici* 1.

#### LA POSTE

Le bureau de Poste de La Londe les Maures rouvre uniquement le matin, de 9h à 12h30 du lundi au vendredi.



## **ACTUALITÉS**

**ACCÈS LIMITÉ AUX PLAGES SOUS SURVEILLANCE SANITAIRE** 



#### **RESPECT DES GESTES BARRIÈRES**



JE SALUE SANS SERRER LA MAIN ET J'ÉVITE LES EMBRASSADES



JE GARDE UNE DISTANCE DE MINIMUM 1 MÈTRE



J'UTILISE UN MOUCHOIR À USAGE UNIQUE ET JE LE JETTE À LA POUBELLE



JE TOUSSE OU ÉTERNUE DANS MON COUDE OU DANS UN MOUCHOIR

#### **INTERDICTIONS**







CHIENS (sauf zone dédiée Plage Tamaris)



RASSEMBLEMENTS DE + DE 10 PERSONNES



**BALLONS** 

AUTORISATIONS : ACTIVITÉS STATIOUES & DYNAMIOUES



BAIN DE SOLEIL



PIQUE-NIQUE



BAIGNADE



SPORTS NAUTIQUES

- MARCHE À PIED : 1 MÈTRE DE DISTANCE MINIMUM ENTRE CHAQUE PERSONNE

- PRATIQUE DE TOUT AUTRE SPORT : 10 MÈTRES DE DISTANCE MINIMUM ENTRE CHAQUE PERSONNE

## VILLE DE LA LONDE LES MAURES

# SOUTENONS NOS COMMERÇANTS



### INSTALLATION DU CONSEIL MUNICIPAL

#### **LE SAMEDI 23 MAI 2020**





⟨Chaque fois que nous regardons en arrière, que nous voyons le chemin parcouru, nous pouvons être fiers de ce que nous avons accompli. Chaque fois, que nous nous projetons en avant, que nous voyons le chemin à parcourir, nous devons être pleins d'espérance. Nous avons six nouvelles années de travail au service de notre Ville, au service des Londaises et des Londais. Continuons de faire avancer notre ville, avec passion.

C'est le temps de la mise en œuvre qui s'ouvre. Il est exigeant, il est exaltant. Avec vous, j'y consacrerai toute mon énergie. ⟩>>

Votre Maire, François de Canson

